

Les ateliers Energie : Un partenariat AFL Paris / Régie de Quartier Fontaine au Roi

Les AFL Paris ont noué au fil du temps des partenariats avec d'autres associations qui partagent les mêmes valeurs : tout d'abord avec les parents d'élèves de la FCPE Paris, puis avec la Ligue de l'Enseignement, le CIDJ et depuis peu avec la Régie de Quartier « Fontaine au Roi » (11^{ème} arrondissement). Ce dernier partenariat se concrétise par la co-production et l'animation d'ateliers destinés aux salariés de la Régie sur le thème de la maîtrise de l'énergie domestique (comprendre sa consommation, décrypter et maîtriser ses factures, connaître les gestes éco-citoyens...). Cet article permet de comprendre ce que sont les régies, leurs valeurs, leurs actions...

Les Régies en chiffres

Implantées sur l'ensemble du territoire national, les 128 Régies de Quartier et Régies de Territoire représentées par le Mouvement des Régies couvrent 291 Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) où vivent plus d'un million d'habitants.

Fort de 13 000 salariés et de 2 500 bénévoles, ce réseau d'associations labellisées porte, aux côtés des collectivités et des bailleurs sociaux, un projet original entre insertion par l'activité économique, économie solidaire et éducation populaire

Une économie de circuit court

Les Régies de Quartier et les Régies de Territoire s'inscrivent pleinement dans la vie de leur territoire. En moyenne, sur l'ensemble du Réseau, 80% des opérateurs y sont recrutés, plus de 75% du chiffre d'affaires y est réalisé, et de 60 à 80% de la masse salariale profite directement à l'économie locale.

Les Régies portent en moyenne entre 5 et 10 activités marchandes et non marchandes :

- 93 % nettoyage
- 92 % espaces verts
- 83 % voirie
- 83 % gestion des déchets
- 70 % animation sociale
- 64 % second œuvre
- 56 % agriculture urbaine
- 48 % conseils citoyens
- 30 % alimentation
- 26 % mobilité
- 25 % textile

Mais aussi (liste non exhaustive !) :

Transports locaux à vélo, restaurants ou bars associatifs, auto-écoles sociales, gestion des punaises de lits, recycleries et ressourceries, encadrement pour la sécurité d'événements associatifs, récupération de vélos endommagés, recyclage des cagettes, vide grenier, points multimédia, espaces de co-working, écrivain public, événements festifs (repas de quartier, expositions, projections, débats...), conciergeries aux entreprises etc.

Les Régies de Quartier et les Régies de Territoire sont des associations qui regroupent des habitants, des collectivités locales et des bailleurs sociaux pour intervenir ensemble dans la gestion de leur territoire. À travers leurs missions techniques, les Régies concourent à un projet global, ancré dans l'Économie sociale et solidaire (ESS).

Créée il y a 20 ans, le 14 août 2003, la Régie de Quartier Fontaine au Roi, association loi 1901, est le résultat d'une volonté partenariale locale (habitants, associations, municipalité, bailleurs) de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des habitants du 11^{ème} arrondissement et plus particulièrement ceux du Quartier Politique de la Ville Fontaine au Roi, tout en répondant de manière concrète à des besoins collectifs et individuels non pourvus sur le territoire.

La démarche de la Régie de Quartier FAR labellisée par l'instance nationale du Mouvement des Régies s'inscrit pleinement dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire en adhérant à la Charte Nationale, au Manifeste et à la Convention collective nationale des Régies de Quartier et de Territoire. Elle repose sur :

- **La promotion des habitants** comme acteurs de leur environnement de lieu d'habitat, pour l'amélioration de leur cadre de vie urbain et aussi de la vie sociale.
- **Une intervention sur l'arrondissement du 11^{ème}**, plus particulièrement le quartier politique de la Ville « Fontaine au Roi », en proposant des services qui procurent des emplois aux habitants en difficulté d'emploi.
- **Un équilibre économique** provenant de ressources d'une part par la vente de services marchands et d'autres part par des services non marchands du secteur de l'utilité sociale qui répondent à des besoins non couverts sur le territoire. Une économie en circuit court en utilisant les richesses existantes sur les territoires et sur des prestations vendues au juste prix.
- **Un objectif fondamental**, celui d'offrir par ces activités **un emploi aux habitants** qui en sont les plus éloignés.



La régie FAR en action!

Un projet porté par une Régie de Quartier ou de Territoire bénéficie au préalable d'un diagnostic territorial, afin de choisir les activités et le modèle socio-économique le plus adapté.

Un projet global, ancré dans l'Économie sociale et solidaire (ESS), l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) et l'éducation populaire

Toutes les Régies sont des associations loi 1901, labellisées par une instance nationale : le Mouvement des Régies. La forme associative correspond bien à la logique de portage collectif, bénévole et désintéressé promu par les Régies

Chaque Régie de Quartier et de Territoire développe des activités liées au contexte et aux besoins de ses habitants. Pour autant, elles ont toutes en commun une triple mission :

1/ Un projet citoyen et développement du "lien social" : les Régies mobilisent les habitants pour qu'ils participent aux décisions de l'association et à la gestion de leur cadre de vie.

2/ Une finalité sociale : les Régies développent des réponses sur mesure aux besoins sociaux et renforcent le lien social entre les habitants pour qu'ils soient acteurs de leur territoire.

3/ Une finalité économique : les Régies portent des activités économiques pour entretenir l'espace commun, améliorer le vivre ensemble et créer des emplois.

Les Régies de Quartier et de Territoire se doivent d'être les opérateurs privilégiés de la gestion urbaine (entretien, nettoyage, déchets, etc.) d'un territoire.

Quelle politique d'emploi portée par les régies ?

Elle concerne l'ensemble des salariés de la Régie, indépendamment de la nature du poste ou du contrat de travail.

La politique d'emploi et d'insertion sociale et professionnelle au sein des Régies repose sur 8 principes fondamentaux :

- L'embauche en priorité des habitants du territoire
- L'emploi s'inscrit dans un objectif plus global d'insertion et d'émancipation des habitants
- Les parcours individuels s'inscrivent dans un projet collectif
- Le lien social avec les habitants est constitutif de tout emploi
- Toute personne est employable
- La diversité des activités et des contrats
- L'individualisation des parcours
- Les salariés bénéficient des meilleures conditions de travail possibles

Pour en savoir plus :

https://www.lemouvementdesregies.org/sites/default/files/medias/fichiers/Rapport%20activit%C3%A9%202022%20Mouvement%20des%20R%C3%A9gies%20web_0.pdf

<https://www.rdq-fontaine-au-roi.fr/contact>